

# POLITIQUE D'ACCESSIBILITÉ POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PSH)

## Introduction

A&A Tax Partners organise des sessions de formation en présentiel et en distanciel. L'ensemble de nos formations est accessible aux publics en situation de handicap, afin de garantir l'égalité des chances et de respecter le principe fondamental de non-discrimination.

## Définition du handicap

Dans son article 2, la loi handicap du 11 février 2005 nous propose la définition du handicap suivante :

« Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

### **HANDICAP MOTEUR**

**Les handicaps moteurs vont des rhumatismes et arthrose à la tétraplégie.**

**Il s'agit de l'ensemble des troubles pouvant entraîner une atteinte partielle (paraplégie) ou totale (tétraplégie) de la motricité, notamment des membres supérieurs et/ou inférieurs.**

#### **Les incidences potentielles en situation de formation**

- Difficultés pour se déplacer, accéder à un bâtiment, à une salle de réunion, (escalier...), difficulté pour se déplacer dans la salle de réunion (espace, implantation du mobilier...), difficulté pour s'approcher d'une table avec un fauteuil roulant...
- Difficulté à utiliser les dispositifs matériels mis à disposition en hauteur (vidéo-portier, borne...).
- Difficulté pour prendre et manipuler, effectuer certains gestes, tremblements...
- Difficulté, voire impossibilité, à utiliser un clavier, une souris, un dispositif tactile.

### **HANDICAP AUDITIF**

**Les handicaps auditifs vont de la malentendance à la surdité. Pour communiquer, les publics concernés peuvent utiliser la langue des signes française (LSF), le langage gestuel (mimes, codes familiaux), la lecture labiale ou la langue française parlée complétée (LfPC).**

#### **Les incidences potentielles en situation de formation**

- Difficulté, voire impossibilité, à entendre les informations véhiculées par voie sonore.
- Difficulté de lecture/écriture du français écrit (en fonction de l'âge d'apparition du handicap notamment) pouvant entraîner des difficultés de compréhension

### **HANDICAP VISUEL**

**Les handicaps visuels vont de la malvoyance à la cécité.**

#### **Les incidences potentielles en situation de formation**

- Vision plus ou moins altérée en fonction de la luminosité ambiante.
- Difficulté, voire impossibilité, de lire tout support (panneau d'affichage, signalétique, document, écran d'ordinateur, tablette, smartphone...).
- Difficulté d'interaction avec tout équipement numérique nécessitant l'usage du tactile, de la souris, etc.
- Difficulté d'appréhension de la structure des pages web, formulaires, etc.

### **HANDICAP COGNITIF**

**Perturbation des capacités de l'être humain à mémoriser, planifier ses actions, raisonner, maintenir son attention, être capable de traiter des informations sensorielles, de langage, d'espace, s'adapter à son environnement.**

**Les handicaps cognitifs concernent par exemple les troubles des apprentissages (DYS...), troubles du comportement, autisme.**

#### **Les incidences potentielles en situation de formation**

- Difficulté pour lire et écrire (dyslexie, dysorthographe).
- Difficulté pour s'exprimer (dysphasie).
- Difficulté dans la coordination et la planification des gestes (dyspraxie).
- Difficulté de coordination et de conduite du trait donc altération de l'écriture (dysgraphie).

## POLITIQUE D'ACCESSIBILITÉ POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PSH)

- Difficulté à manipuler des nombres (dyscalculie).
- Difficulté de concentration.
- Difficulté à s'exprimer dans un groupe.

### HANDICAP PSYCHIQUE

**Le handicap psychique ne touche pas les capacités intellectuelles, mais leur mise en œuvre. Il est la conséquence de maladies psychiques (dépression sévère, troubles bipolaires, schizophrénie, troubles anxieux graves, TOC).**

#### Les incidences potentielles en situation de formation :

- Difficultés à gérer le stress, la fatigue ou les situations d'évaluation.
- Variabilité de la concentration, de l'attention et de la motivation d'un jour à l'autre.
- Appréhension face au travail de groupe ou à la prise de parole publique.
- Effets secondaires d'un traitement médical (somnolence, lenteur).

### TROUBLES DE SANTÉ INVALIDANTS (OU MALADIES CHRONIQUES)

**Il s'agit de maladies organiques chroniques ou évolutives qui restreignent l'activité par la fatigue, la douleur ou des contraintes médicales (diabète, cancers, sclérose en plaques, insuffisance respiratoire ou rénale, endométriose sévère, VIH). Ils représentent une part majeure des handicaps invisibles.**

#### Les incidences potentielles en situation de formation :

- Besoin d'absences répétées pour des soins ou des examens médicaux.
- Fatigabilité accrue nécessitant des pauses plus régulières ou des horaires aménagés.
- Difficultés de maintien de la posture assise prolongée en raison de douleurs chroniques.
- Nécessité de suivre des contraintes thérapeutiques strictes pendant les heures de formation (prises de médicaments, collations obligatoires).

### Engagement de A&A Tax Partners

A&A Tax Partners et ses équipes mettent tout en œuvre pour rendre leurs formations accessibles à tous les publics. Nous avons mis en place des mesures pour prendre en compte les besoins particuliers liés au handicap :

- Accueil dans nos formations du public ci-dessus défini comme éligible, sans discrimination.
- Mise en œuvre, en fonction des besoins des personnes en situation de handicap pouvant être pris en compte, de toutes les adaptations, pédagogiques, matérielles et organisationnelles, nécessaires à la prise en compte du handicap (Tableau des adaptations et compensations handicap en annexe).
- Un référent handicap, formé régulièrement, effectue une veille sur le champ du handicap et en tire les enseignements afin d'informer et sensibiliser les équipes pédagogiques sur le sujet.
- Nous prenons en compte les besoins individuels des personnes et apportons les moyens de compensation nécessaires : matériel, humain, support, temps, évaluations.
- Recours à un réseau de professionnels spécialisés dans l'adaptation du handicap dans le monde du travail (liste en fin de document).

### Mise en place de la politique d'accessibilité

#### Détection des besoins

Au moment des rendez-vous d'inscription, nous détectons les besoins éventuels. Sur demande, un entretien est possible avec le référent handicap.

#### Anticipation des aménagements / compensations

Anticiper les aménagements et compensations à mettre en œuvre permettra de sécuriser le parcours de formation.

### ADAPTATION PEDAGOGIQUE

Les quatre grands types d'adaptations pédagogiques pouvant être mis en place :

#### Les rythmes

Rythme sur la journée, la semaine, la totalité de la formation

Besoin de pauses

Gestion des absences

## POLITIQUE D'ACCESSIBILITÉ POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PSH)

### Contenus, supports, méthodologie, outils

Accessibilité des supports

Choix des méthodes adaptées aux capacités des stagiaires

Évaluation

Accessibilité des supports d'évaluation

Adaptation du temps

Aide humaine en formation ou possibilité de mise en place de sessions de formation individualisée

### Environnement matériel et social

Accessibilité des locaux (à l'externe et dans les locaux)

Matériel adapté

Equipe / groupe sensibilisé

Pour se faire, nous nous faisons aider par l'AGEFIPH et plus particulièrement la RHF (Ressource Handicap Formation) de la région Auvergne Rhône-Alpes.

### Suivi renforcé du stagiaire tout au long de la formation

La mise en en place d'un suivi renforcé du stagiaire handicapé au cours de formation permettra de :

- Anticiper d'éventuelles difficultés de suivi de la formation
- Éviter toute rupture de formation
- Assurer le bon déroulement et les ajustements éventuels des aménagements ou moyen de compensation mis en place

### Focus sur l'Accessibilité Numérique et le Distanciel (RGAA)

Pour nos sessions à distance, l'adaptation des supports et des outils numériques se fait **sur demande et après analyse des besoins spécifiques du stagiaire** par notre référent handicap, en s'appuyant sur les recommandations du **RGAA** (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité).

En cas de besoin identifié lors de l'inscription, nous pouvons mettre en œuvre, selon la faisabilité technique :

- **L'adaptation des supports de cours** : Ajustement des contrastes, agrandissement des polices de caractères ou structuration des documents (PDF, présentations) pour faciliter l'utilisation de logiciels de lecture d'écran.
- **L'aménagement des classes virtuelles** : Activation de fonctionnalités spécifiques sur nos outils de visioconférence (comme le sous-titrage automatisé) ou transmission anticipée des documents pédagogiques.
- **Des modalités d'évaluation alternatives** : Si un outil d'évaluation numérique en ligne s'avère inapplicable, une alternative (évaluation orale, aménagement du temps) est étudiée.

### Le Réseau de professionnels

#### Région

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle consolide le rôle des Régions en matière de formation et d'orientation professionnelle. Elles réaffirment le rôle des Régions chargées « dans le cadre du service public régional de la formation professionnelle [...] de l'accès à la formation et à la qualification professionnelle des personnes situation de handicap ». Dans ce cadre, la Région en matière de handicap définit et met en œuvre un programme régional d'accès à la formation et à la qualification professionnelle des personnes situation de handicap, en concertation avec l'Etat, le service public de l'emploi, l'Agefiph, le FIPHFP, les organisations syndicales et les associations représentatives des personnes situation de handicap.

#### Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

**Adresse** : Hôtel de Région Auvergne Rhône-Alpes, 1 Esplanade François Mitterrand, 69002 Lyon

**Téléphone** : 04 26 73 40 00

**Email** : [agnes.roux@auvergnerhonealpes.fr](mailto:agnes.roux@auvergnerhonealpes.fr)

**Site web** : [auvergnerhonealpes.fr](http://auvergnerhonealpes.fr)

#### Utilité :

- Informations sur les politiques régionales en matière de formation et d'inclusion.
- Coordination des actions pour le développement économique et social de la région.
- Partenaire dans les initiatives de formation et d'accompagnement des personnes en situation de handicap.
- Mise en place de dispositifs d'aide et de financement pour les organismes de formation.

## POLITIQUE D'ACCESSIBILITÉ POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PSH)

---

### **LADAPT Rhône-Métropole de Lyon**

**Adresse** : 7, rue de Gerland, 69007 Lyon

**Téléphone** : 04 72 71 59 60

**Email** : [lyon@ladapt.net](mailto:lyon@ladapt.net)

**Site web** : [ladapt.net](http://ladapt.net)

**Utilité :**

- Expertise dans l'accompagnement des personnes handicapées
- Conseil en adaptation de parcours professionnel
- Aide à la compensation du handicap en formation
- Montage de projets de formation personnalisés
- Sensibilisation des employeurs au recrutement et à l'intégration des personnes handicapées

### **DRAJES Auvergne-Rhône-Alpes**

**Adresse** : 245 rue Garibaldi, 69003 Lyon

**Téléphone** : 04 72 80 68 68

**Email** : [ce.drajes@region-academique-auvergne-rhone-alpes.fr](mailto:ce.drajes@region-academique-auvergne-rhone-alpes.fr)

**Site web** : [ac-lyon.fr/drajes](http://ac-lyon.fr/drajes)

**Utilité :**

- Coordination des politiques publiques liées à la jeunesse, au sport, et à l'engagement civique.
- Mise en œuvre des politiques de formation initiale et continue dans le domaine de l'animation et de l'éducation populaire.
- Suivi des actions mises en œuvre dans la région, notamment en matière d'emploi et de formation.
- Partenaire dans le développement de projets éducatifs et sportifs.

### **CCI Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne**

**Adresse** : Place de la Bourse 69289 Lyon Cedex 02

**Téléphone** : 04 72 40 58 58

**Email** : [contact@lyon-metropole.cci.fr](mailto:contact@lyon-metropole.cci.fr)

- **Site web** : [lyon-metropole.cci.fr](http://lyon-metropole.cci.fr)

**Utilité :**

- Conseils sur l'accessibilité des formations
- Accompagnement des personnes en situation de handicap dans leur projet professionnel
- Sensibilisation des entreprises à l'inclusion professionnelle

### **APF France Handicap Auvergne-Rhône-Alpes**

**Adresse** : 10, rue des Cuirassiers, 69003 Lyon

**Téléphone** : 04 72 61 42 00

**Email** : [apf.conseil@apf.asso.fr](mailto:apf.conseil@apf.asso.fr)

**Site web** : [apf-francehandicap.org](http://apf-francehandicap.org)

**Utilité :**

- Diagnostic d'accessibilité des formations
- Préconisations techniques et pédagogiques
- Aide au montage de dossiers MDPH
- Sensibilisation au handicap

## POLITIQUE D'ACCESSIBILITÉ POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PSH)

---

### **H+ Formation (Démarche régionale de la région Auvergne Rhône Alpes)**

**Adresse** : Hôtel de Région Auvergne Rhône-Alpes, 1 Esplanade François Mitterrand, 69002 Lyon

**Téléphone** : 04 26 73 40 00

**Email** : [contact@handicap-plus.auvergnerhonealpes.fr](mailto:contact@handicap-plus.auvergnerhonealpes.fr)

**Site web** : [hplusformation.com](http://hplusformation.com)

#### **Utilité :**

- Mise en réseau de ressources handicap
- Formation des équipes
- Conseils réglementaires
- Stratégie d'inclusion

### **Accompagnement Intégré France Travail / Cap Emploi (Anciennement Lieu Unique d'Accompagnement - LUA)**

Les services de Cap Emploi et de France Travail sont désormais totalement intégrés pour offrir un parcours unifié aux demandeurs d'emploi en situation de handicap. Cet accompagnement permet au stagiaire de bénéficier d'un conseiller référent unique au sein de son agence de proximité, tout en mobilisant les expertises spécialisées de Cap Emploi pour sécuriser l'accès à la formation et le retour à l'emploi.

#### **Coordonnées Cap Emploi Rhône :**

**Adresse siège** : Les Jardins d'Entreprises, Bât F2, 213 rue de Gerland, 69007 Lyon

**Téléphone** : 04 37 53 01 31

**Site web** : [www.capemploi-69.com](http://www.capemploi-69.com)

#### **Utilité :**

- Accompagnement global et simplifié des demandeurs d'emploi en situation de handicap
- Interlocuteur privilégié pour mobiliser les aides financières à la formation et à la compensation en lien avec l'AGEFIPH
- Aide à l'élaboration, la validation et la mise en œuvre du projet professionnel du stagiaire

### **AGEFIPH (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées)**

**Adresse** : Immeuble Le Britannia, 20 Boulevard Eugène Deruelle, 69003 Lyon

**Téléphone** : 0 800 11 10 09 (gratuit)

**Email** : [rhf-ara@agefiph.asso.fr](mailto:rhf-ara@agefiph.asso.fr)

**Site web** : [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr)

#### **Utilité :**

- Gestion des fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées
- Financement d'aides et de services pour favoriser l'emploi des personnes handicapées
- Soutien à la formation et à l'insertion professionnelle
- Aide à l'aménagement des postes de travail
- Financement de projets innovants pour l'inclusion professionnelle
- Partenariats avec les acteurs de l'emploi et de la formation

## POLITIQUE D'ACCESSIBILITÉ POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PSH)

---

### **MDPH du Rhône (Rhône + Handicap)**

**Adresse :** Métropole de Lyon, 11 rue de Bonald, 69007 Lyon

**Site web :** [mdmph.rhone.fr](http://mdmph.rhone.fr)

**Utilité :**

- Évaluation des besoins de compensation
- Attribution de prestations et droits spécifiques :
  - Allocation Adultes Handicapés (AAH)
  - Prestation de Compensation du Handicap (PCH)
  - Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)
  - Orientation professionnelle et/ou formation
  - Cartes mobilité inclusion
- Élaboration d'un plan personnalisé de compensation
- Médiation et accompagnement dans les démarches administratives

### **CRA Rhône-Alpes (Centre de Ressources Autisme)**

**Adresse :** Centre Hospitalier Le Vinatier, 95 Boulevard Pinel, 69500 Bron

**Utilité :**

- Ressources, conseils et appui technique pour l'adaptation des formations aux personnes présentant des troubles du spectre de l'autisme (TSA).

### **Mon Parcours Handicap**

**Site web :** [monparcourshandicap.gouv.fr](http://monparcourshandicap.gouv.fr)

**Utilité :**

- Cartographie des droits et des aides
- Orientation des stagiaires

### **Contact Référente Handicap**

Pour toute question ou préoccupation concernant l'accessibilité, veuillez contacter :

Noémie KREMER

[nkremer@arthaud-associes.fr](mailto:nkremer@arthaud-associes.fr)

06 29 44 15 31

### **Révision de la Politique**

Cette politique d'accessibilité est régulièrement révisée et mise à jour pour garantir sa pertinence et son efficacité.

**Dernière mise à jour :** 02/02/2026